

Image not found or type unknown



Restitution d'un véhicule comment faire

Par **florence60**, le **15/02/2010** à **15:51**

Bonjour,rrnrJ'ai acheté un vehicule auprès d'un particulier hier. Le propriétaire ne m'a pas fourni les factures ni le carnet d'entretien simplement le controle technique avec des réparations à effectuées. Il m'a certifié les avoir faites.rnHier lors de l'achat du véhicule, j'ai essayé le véhicule et le moteur étant chaud, il a démarré de suite.rnce matin, voulant l'utiliser, je la demarre et je me suis aperçue de plusieurs soucis aussi bien à l'interieur qu'a l'exterieur.rnJe souhaiterai lui rendre quels sont mes droits et les siens.rnrnMerci pour votre réponse.